



COMPTE-RENDU

Réunion du groupe-pays Haïti

Mercredi 19 juin 2013

à l'Hôtel de ville de Paris

3, rue de Lobau

75004 Paris

ACCUEIL ET INTRODUCTION

M. Jean-Louis TESTUD, Adjoint aux relations internationales de la ville de Suresnes a excusé M. Christian DUPUY, Maire de Suresnes et président du groupe-pays, retenu au Conseil d'Etat. Il a salué et remercié de leur présence, la délégation de la ville de Dessalines, partenaire du conseil général de Savoie, M. Frisnel AZOR, représentant de Madame l'Ambassadeur d'Haïti en France et M. Rodolphe SAMBOU, Rédacteur à la direction des Amériques du Ministère des Affaires Étrangères, qui était auparavant 1^{er} secrétaire de l'Ambassade de France en Haïti.

Ayant rencontré M. Patrick NICOLOSO, nouvel ambassadeur de France en Haïti, il l'a invité à participer à cette réunion, aussi souhaite-t-il tout particulièrement remercier ce dernier au nom du groupe-pays Haïti d'avoir bien voulu retarder sa prise de poste en Haïti pour y assister.

LA SITUATION ACTUELLE EN HAÏTI

Rodolphe SAMBOU, Rédacteur à la direction des Amériques du Ministère des Affaires Étrangères, a réalisé un état des lieux de la situation actuelle en Haïti. Certains points ont été enrichis par les éclairages des autres participants.

Haïti se trouve dans une situation humanitaire délicate que le séisme a contribué à aggraver. L'épidémie de choléra qui a frappé la population quelques mois après le tremblement de terre a fait plus de 7000 morts. 70% de la population vit sous le seuil de pauvreté, et 50% avec moins de 1\$ par jour. De plus, les récoltes ont été endommagées à plusieurs reprises par les ouragans et les cyclones (notamment l'ouragan Sandy) qui ont touché l'île, exposant plus de 3,5 millions de personnes à l'insécurité alimentaire. Fragilisée, l'économie haïtienne est dépendante de l'aide extérieure sur le plan énergétique et alimentaire.

Depuis l'élection de Michel MARTELLY à la présidence de la République d'Haïti, plusieurs gouvernements se sont succédés. Malgré un certain nombre d'efforts, le Président est entravé dans sa tâche par sa difficulté à rassembler une majorité parlementaire forte. Par ailleurs, l'opposition, bien qu'éclatée, entretient la contestation contre le gouvernement et le Président.

Le Parlement a voté deux lois qui prévoient d'une part la possibilité pour la diaspora haïtienne de recouvrer leur nationalité haïtienne, et de participer au jeu politique. Ces deux lois ne sont pas encore en application.

Dans ce cadre, la France, malgré l'absence d'ambassadeur durant six mois, a maintenu un dialogue politique continu avec les autorités haïtiennes pour voir se concrétiser un Etat de droit en Haïti, à travers le renforcement du processus de décentralisation et une réforme de la justice. Le Président François HOLLANDE a rencontré le Président Michel MARTELLY à Kinshasa lors du XIVe Sommet de la francophonie à Kinshasa, en octobre 2012, et le Ministre délégué chargé du développement, Pascal CANFIN, a participé à une réunion à Washington sur la question de l'amélioration de l'efficacité et de la transparence de l'aide en Haïti. Charles JOSSELINE a été reçu par le Président MARTELLY et plusieurs de ses ministres lors de sa dernière visite en Haïti.

Le gouvernement haïtien, la France et la communauté internationale souhaitent créer les conditions favorables au départ de la MINUSTAH. Aujourd'hui les conditions ne sont pas réunies, la police nationale haïtienne n'est pas encore prête à assurer seule la sécurité des Haïtiens. La MINUSTAH souhaite renforcer son mandat sur les questions de l'Etat de droit. C'est une opération qui représente un coût important pour l'ensemble des bailleurs (50 millions d'euros par an), et c'est un des éléments qui incitent le Conseil de sécurité de l'ONU à envisager le départ des troupes, sans qu'un horizon ne soit encore défini.

La question de la gouvernance est donc centrale en ce qui concerne le processus de décentralisation, mais aussi par rapport au départ de la MINUSTAH, ainsi que dans l'encadrement de l'intervention incontrôlée de milliers d'ONG qui tendent à se substituer aux services territoriaux, sociaux etc.

L'AVANCEMENT DES ACTIONS DU FONDS DE SOLIDARITE HAÏTI

Charles JOSSELINE, Président du Fonds de Solidarité Haïti (FSH) de CUF, a présenté l'état d'avancement du projet du FSH, d'un budget global de 1,9 million d'euros. Il a aussi indiqué la parution de la « Lettre aux donateurs » n°5, consacrée à l'inauguration de l'école de Gressier.

L'école de Gressier

L'école de Gressier, dans la région des Palmes, reconstruite par le Fonds de Solidarité Haïti de Cités Unies France et la Fondation de France, a été inaugurée le 27 mars 2013. L'action de Cités Unies France menée en partenariat avec l'Association des municipalités néerlandaises (VNG), de la Fédération des communes canadiennes (FCM), la Communauté d'agglomération du centre de la Martinique et la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, a été réalisée dans le cadre de la proposition du Ministre de l'Intérieur et des collectivités territoriales haïtien, Paul Antoine BIEN-AIME, de travailler dans la région des Palmes.

L'ensemble des étapes de construction a été réalisé dans la transparence par le biais de lancement d'appels d'offres pour choisir l'architecte et l'entreprise de construction. L'école a été conçue selon les critères de l'Éducation nationale grâce à un travail en étroite collaboration avec le ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle et la mairie de Gressier. L'objectif est d'en faire une école nationale publique de référence, à la demande du ministre de l'éducation de l'époque et de ses successeurs.

Le retard de livraison est lié aux difficultés rencontrées dans la recherche et le choix du terrain. La mairie étant le maître d'ouvrage, les relations compliquées avec les autorités désignées ont contribué à ralentir le processus. Cependant, l'organisation régulière de missions sur place, et surtout la collaboration ainsi que le suivi attentif du chantier et des transferts financiers par le Centre de Recherche et de Formation Economique et Sociale sur le Développement (CRESFED) ont permis de mener à bien la reconstruction de ce premier établissement.

L'équipe éducative de l'école, ainsi que les parents d'élèves ont été étroitement associés. Un projet « Autour de l'école » est actuellement en cours d'élaboration. Celui-ci doit permettre d'assurer la maintenance et l'entretien des équipements, la formation des enseignants à l'utilisation du tableau numérique ainsi que l'appui à des initiatives culturelles (compagnie de danse folklorique, et chorale).

L'ensemble du projet de l'école de Gressier représente un coût d'environ 500 000 dollars.

Ecole de Petit Goâve et Lycée des Abricots

Les deux autres établissements scolaires, l'école fondamentale de Petit Goâve, dans les Palmes et le lycée d'enseignement général des Abricots, situé dans le département de la Grand'Anse, sont en cours de construction. L'ouverture de ces deux établissements est prévue en octobre ou novembre 2013.

Le lycée des Abricots portera le nom d'Amicle POLYCARPE grand-père de Jean-Claude FIGNOLE, ancien maire des Abricots et donateur du terrain.

À l'instar de la coopération entre le collège Jean Massé de Suresnes et le lycée du Cap-Haïtien, les relations entre les établissements scolaires sont une perspective intéressante pour renforcer les coopérations décentralisées. Nous pouvons proposer à un lycée breton de se jumeler avec le lycée des Abricots.

PRESENTATION DE LA PLATEFORME EAU ET ASSAINISSEMENT EN HAÏTI
PAR JEAN-PAUL COLIN, PRÉSIDENT DE LA PLATEFORME

En 2010, le Programme Solidarité Eau a pris l'initiative de créer une plate-forme qui regroupe les différents acteurs qui travaillent sur les problèmes d'eau et d'assainissement en Haïti (ONG, collectivités territoriales, entreprises, bureaux d'étude, organismes de recherche etc.). Un comité de pilotage d'une quinzaine d'acteurs est chargé de dynamiser les échanges.

Les objectifs

- Favoriser la concertation entre tous les acteurs français
- Recenser et mettre à disposition des acteurs les informations dont ils auraient besoin
- Renforcer les actions en faveur de l'eau et de l'assainissement dans certains territoires haïtiens
- Susciter de nouvelles coopérations entre les acteurs français et haïtiens

La question de l'eau est centrale en Haïti, il y a donc une réelle nécessité de former des personnes aux différents échelons de la gestion de l'eau, surtout pour les cadres et les techniciens. Il n'existe pas en Haïti de formation dans ce domaine.

Actuellement la plate-forme est en sommeil. M. COLIN a informé les participants de la création d'une école haïtienne des métiers de l'eau et de l'assainissement en Haïti, en coopération avec la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA), et trois écoles françaises d'ingénieurs (AgroParisTech, l'Office International de l'Eau et l'ENGEES). La phase d'étude du projet est terminée et la difficulté réside à présent dans la question des financements, du côté haïtien et français.

Quelques collectivités françaises sont confrontées à la problématique de l'eau et de l'assainissement dans le cadre de leur coopération avec Haïti. La plate-forme PSEAU Haïti peut donc jouer un rôle de moteur et de capitalisation des savoirs. Il a donc été proposé que CUF organise une

réunion spécifique sur ce thème à laquelle seront invitées les collectivités concernées et celles qui souhaitent s'investir sur cette problématique.

Vous trouverez en annexe de ce compte-rendu une présentation détaillée de la plate-forme eau proposée par le PSEau et aujourd'hui reprise par le Partenariat français pour l'eau.

PRESENTATION DU PROJET KAL-HAÏTI

Le projet KAL-Haïti, "*Une base de données recherche pour la gestion des risques et la reconstruction durable en Haïti*", financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR) (2010-2014) et dont le Centre national d'études spatiales (CNES) est le coordinateur, peut venir en soutien à des actions de recherche et de développement dans le domaine de la gestion globale du risque et de la reconstruction durable.

C'est dans ce cadre que KAL-Haïti a contribué à la réalisation d'un projet de recensement et de cartographie du bâti à Jacmel en Haïti, projet ayant pour objectif le renforcement des capacités municipales de la ville, notamment en matière de fiscalité. Ce projet, financé par l'AFD, a été mené en partenariat avec la Communauté Urbaine de Strasbourg, l'IRCOD et la Mairie de Jacmel, avec une réalisation par le SERTIT (une organisation universitaire qui travaille sur la cartographie des risques) à Strasbourg et le Centre national de l'information géo-spatiale (CNIGS) de la ville de Jacmel, a permis d'identifier les dégâts sur le bâti de la ville de Jacmel, suite au séisme de 2010.

M. ROSIO, responsable du secteur information géographique et développement de la Ville et Communauté de Strasbourg, a présenté ce travail sur le recensement fiscal à Jacmel.

Le projet KAL – Haïti organisera une mission de restitution des travaux produits auprès des autorités haïtiennes à la rentrée prochaine à Port-au-Prince.

Si vous souhaitez obtenir le document de capitalisation de ce projet ainsi que le power-point de présentation vous pouvez prendre contact avec Cités Unies France (f.medina@cites-unies-france.org).

Pour davantage d'informations sur le projet KAL-HAITI, vous pouvez aussi consulter la page suivante : <http://kal-haiti.kalimsat.fr/spip.php?article182>

Ou prendre contact avec :

- Delphine FONTANNAZ, Coordinatrice du projet KAL-Haïti, Centre National d'Etudes Spatiales
05 61 28 23 48

Delphine.Fontannaz@cnes.fr

ACCUEIL ET PRESENTATION DU NOUVEL AMBASSADEUR DE FRANCE EN HAÏTI

Monsieur Patrick NICOLOSO, Ambassadeur de France en Haïti, a retardé sa prise de fonction en Haïti afin de pouvoir participer à cette réunion et rencontrer les collectivités françaises engagées dans ce pays. Il a aussi rencontré Charles JOSSELIN et Jean-Louis TESTUD en amont de la réunion du groupe-pays Haïti.

Avant Haïti, il a été en poste au Soudan où il n'existe pas de coopération décentralisée. Mais Monsieur NICOLOSO a aussi été Ambassadeur en Mauritanie, où il a pu être familiarisé aux aspects concrets de la coopération décentralisée. En ce qui concerne son poste en Haïti, il souhaite soutenir la coopération décentralisée à travers un nouveau plan d'action, afin de travailler au plus près des populations et des collectivités.

Il a invité les collectivités à partager les informations sur leurs activités en Haïti L'ambassadeur a insisté sur l'importance que les relations entre le France et Haïti, seul pays

francophone de la zone, aillent vers un renforcement des liens. Dans cet objectif, il est primordial que les collectivités et l'ambassade travaillent ensemble à la mutualisation des informations. Il a assuré qu'il serait heureux de recevoir les collectivités lors de leurs missions.

Par ailleurs, Monsieur l'ambassadeur est conscient que l'une des principales difficultés que rencontrent les collectivités françaises en Haïti est liée à la difficulté à entretenir des relations avec des autorités non élues. Il a donc assuré qu'il appuierait en faveur de la nécessité d'organiser des élections au plus vite.

M. TESTUD rappelle que le groupe-pays est très attentif à ce que des élections municipales soient organisées avant la fin de l'année 2013. Il est fondamental que des maires élus soient en poste dès 2014. De plus, CUF s'est engagée avec ses partenaires canadiens, québécois et hollandais à soutenir la création de l'Association nationale des Maires haïtiens et à faciliter leur adhésion à CGLU.

RENCONTRE AVEC L'AMBASSADE D'HAÏTI EN FRANCE

M. Frisnel AZOR, ministre conseiller à l'Ambassade d'Haïti, représentant de Mme Vanessa MATIGNON, Ambassadeur désigné de la République d'Haïti en France, alors en mission en Haïti. Il a lu le message que Mme MATIGNON a bien voulu adresser aux membres du groupe-pays, dans lequel elle s'excuse pour son absence et a souhaité remercier les membres du groupe-pays d'avoir associé l'ambassade d'Haïti en France à ses activités.

Au nom de l'Ambassadeur et du gouvernement haïtien, M. AZOR a adressé ses félicitations au nouvel Ambassadeur de France en Haïti, M. Patrick NICOLOSO.

Il assure aux participants qu'il a bien noté les difficultés rencontrées par les collectivités territoriales, liées au remplacement des maires. L'ambassade fera un rapport aux autorités compétentes.

Le ministre conseiller a tenu à souligner l'intérêt de la coopération décentralisée dans l'appui à la décentralisation et la gouvernance, outil pour un développement économique, social et institutionnel durable. La reconstruction d'Haïti est en cours et chaque pierre apportée par la coopération décentralisée est importante. L'ambassade s'attachera à renforcer la visibilité de la coopération décentralisée auprès du gouvernement haïtien.

L'ambassade a aussi rappelé la pertinence de l'action de la ville de Suresnes concernant la création d'une plateforme des acteurs intervenant dans le Nord du pays et ses interventions au Cap-Haïtien.

La réalisation de l'école de Gressier a été aussi particulièrement saluée. Cette initiative s'inscrit dans la dynamique du gouvernement haïtien de mettre sur pied un plan gouvernemental de grande envergure basé sur l'éducation.

En ce qui concerne les élections, sujet au cœur de l'actualité politique haïtienne Monsieur AZNOR a affirmé que, jusqu'à preuve du contraire, les élections doivent se tenir avant la fin 2013. Dans cet objectif, un conseil électoral provisoire a été mis en place et la loi électorale est en cours de révision.

TOUR DE TABLE DES ACTIONS EN COURS

Faute de temps, tous les représentants des collectivités n'ont pas pu s'exprimer.

Arras – Limonade

Arras a reçu une délégation de Limonade en octobre 2012, composée du maire honoraire et du maire de Limonade, du doyen de l'université, du censeur du lycée agricole, et de deux consultants haïtiens. Cette rencontre a permis de concrétiser le partenariat entre les deux communes, notamment autour des problématiques de l'éducation supérieure, l'agriculture et la gouvernance.

Des liens entre l'université d'Artois et l'université de Limonade sont en train d'être tissés. Ils se sont concrétisés par l'envoi d'une étudiante en master de géographie, pour réaliser un travail de réflexion autour de la création de filières courtes (comme un master de droit international) en lien avec les demandes en Haïti, et sous la direction du doyen de l'université de Limonade, Jean-Marie THEODAT.

Sur le volet agricole, un expert va être envoyé en Haïti pour qu'il évalue les besoins, en particulier au sujet de l'intérêt des partenaires haïtiens pour la mise en place d'une ferme d'application dans le lycée agricole.

En ce qui concerne la gouvernance, plusieurs contrôleurs financiers ainsi que le préfet de la région du Nord ont passé une journée dans les services de la préfecture.

Jean-Louis TESTUD félicite le travail remarquable engagé par la ville d'Arras à l'initiative de son élue, Madame Denise BOCQUILLET, avec Limonade. Il indique, à ce titre, que le centre d'enfouissement technique dans le cadre du projet intercommunal pour la gestion des déchets conduit par la Mairie du Cap Haïtien, en partenariat avec Suresnes et l'AFD, doit être installé sur la commune de Limonade. Le projet avance, les études seront bientôt terminées et des missions des agents de la ville de Suresnes sont régulièrement organisées dans le cadre du renforcement institutionnel.

Agence française de développement (AFD)

L'AFD est présente en Haïti depuis 40 ans, et une antenne a été mise en place en 2006. Les principaux projets de l'agence sont :

- La reconstruction de l'Hôpital Universitaire d'Etat de Port-au-Prince, en coopération avec le programme de coopération avec les Etats-Unis
- La rénovation et la reconstruction de deux quartiers (Martissant et Baillergeau) de Port-au-Prince, sur la base de fonds français et d'une délégation de l'Union européenne.

La phase de conception est pratiquement terminée, la construction devrait démarrer dans les mois à venir.

Parallèlement d'autres projets sont initiés notamment dans les régions du Sud et de l'Ouest, sur la question du renforcement de trois filières de production, dont celles du maïs et de la banane plantain. L'objectif est d'accompagner la production et la réalisation de programme d'achat pour des cantines scolaires.

En tout, il existe plus d'une vingtaine de projets qui sont portés par l'AFD en partenariat avec les autorités haïtiennes, sur les thématiques de l'eau et de l'assainissement, de l'éducation, de l'accès aux soins, la micro finance, entre autres.

Un projet de reconstruction du port de Port-Au-Prince est en cours de réflexion via un système de prêt à des acteurs haïtiens. Le Ministre Monsieur Pascal CANFIN a souhaité également axé un projet sur la Formation Professionnelle. A ce titre, l'AFD souhaiterait avoir davantage d'informations sur le projet de formations techniques porté par l'OIEau.

Depuis 2010, l'AFD a engagé environ 120 millions d'euros en Haïti. Dans les prochaines années les investissements seront réduits à 8 ou 10 millions d'euros par an.

Monsieur Jean-Louis TESTUD souhaite connaître l'avancement du projet de reconstruction de la route entre Hinche et Saint Raphaël. L'AFD indique que ses fonds pour ce projet ont été délégués à l'Union Européenne, les travaux sont en cours.

Il souhaite également connaître la suite du projet de CMA-CGM qui envisageait de gros investissements portuaire pour une zone de transbordement, ce projet selon l'AFD aurait subi une concurrence importante de la part d'autres projets dans la zone Caraïbes.

Conseil général de l'Essonne – Départements du Sud et des Nippes

Le conseil général de l'Essonne a entamé une coopération avec les départements du Sud et des Nippes en 2008, en partenariat avec le conseil général de la Guyane. Mais cette coopération a pris fin.

Depuis lors, le CG de l'Essonne est engagé dans un projet d'urgence suite au séisme de 2010. Il s'agit d'une coopération tripartite avec la région québécoise Chaudière-Appalaches et les départements du Sud et des Nippes en Haïti. Le projet, cofinancé par le Fonds du consulat français au Québec, en est à sa première étape, néanmoins les partenaires rencontrent des difficultés pour mettre en œuvre les actions.

Un protocole d'accord devrait être signé en septembre 2013. L'envoi d'un volontaire permettrait d'animer ce protocole de coopération décentralisée ainsi que le programme qui va en découler.

Conseil général des Hauts-de-Seine – Département du Nord

M. Jean-Louis TESTUD, avant de donner la parole au représentant du Conseil Général des Hauts-de-Seine, a tenu à souligner l'efficacité dont a fait preuve le Conseil Général dans son action de renforcement de la filière cacao au Nord.

Le conseil général des Hauts-de-Seine travaille en Haïti depuis 2008, sur les questions de développement agricole, et en particulier sur le renforcement des coopératives de cacao avec Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF au Nord). Après avoir travaillé dans plusieurs zones du pays, notamment à Saint-Louis-du-Sud où le CG a investi plus d'un million d'euro, un arbitrage politique a finalement tranché pour une concentration des actions dans le Nord, pour se concentrer sur le renforcement des activités des producteurs de cacao et la création de liens avec les chocolatiers des Hauts-de-Seine.

Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) – Communauté des Municipalités de la Région des Palmes

La CACP a entamé une coopération décentralisée dans la région des Palmes depuis 2010. Il s'agit d'un projet né de l'initiative des maires de 4 villes (Léogane, Grand Goâve, Petit Goâve et Gressier) de se rassembler en association pour collaborer dans la gestion de problématiques municipales (l'intercommunalité n'étant pas prévue par la constitution haïtienne).

Le projet pilote d'appui à la création de la Communauté des municipalités de la région des Palmes – CMRP), est accompagné par la CACP, mais aussi la Communauté d'agglomération du centre de la Martinique (CACEM), CUF, la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et l'Association des communes hollandaises (VNG). Au sein de la CMRP, une direction administrative et technique intercommunale (DATIP) a été créée.

Dans ce cadre la CACP intervient sur les questions d'organisation des services, la création des instances politiques, la prise en compte de la réalité haïtienne dans le fonctionnement de la structure, etc. La pérennisation du projet et l'autonomisation des Haïtiens implique un travail de proximité avec les élus, ainsi qu'avec les personnels des services municipaux et de la DATIP.

Une des difficultés principales est liée à l'instabilité politique, notamment le changement de ministre de l'Intérieur et le remplacement des élus locaux par des maires désignés. Dans ce contexte le soutien politique apporté par les ambassades de France, du Canada et du consulat des Pays-Bas a été primordial.

Ce projet est l'occasion pour la CACP de réinterroger les fondamentaux du fonctionnement de l'intercommunalité.

Conseil général de la Savoie - Dessalines

La coopération décentralisée entre le CG de Savoie et Dessalines est un des plus anciens partenariats français avec Haïti. Une évaluation interne, réalisée en partenariat avec le F3E et le MAE, propose un bilan de cette coopération sur les vingt dernières années.

Cette évaluation permet de constater que les coopérations doivent mettre l'accent sur la gouvernance et le renforcement institutionnel, ainsi que sur le renforcement des différents acteurs. Vous trouverez le rapport complet de l'évaluation sur le site de Pays de Savoie solidaires : www.paysdesavoiesolidaires.org

Collectif Haïti de France

Le collectif Haïti de France informe qu'il a été contacté par une équipe de chercheurs de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) qui développe un projet financé par le Ministère de l'Education et Recherche (ANR) concernant les documents, le registre civil et le cadastre après le séisme de 2010 en Haïti.

Réflexion des participants autour de la capitalisation des savoirs et Perspectives d'ateliers thématiques sur ressources cartographiques et eau/assainissement lors d'un prochain groupe pays au dernier trimestre 2013.

Vous trouverez également en pièce jointe un document de présentation de l'exposition « Grottes d'Haïti : entre imaginaires et réalités », proposée aux collectivités du Groupe – pays Haïti.

LISTE DES PARTICIPANTS

- Frisnel AZOR, AMBASSADE D'HAÏTI EN FRANCE, Ministre conseiller
- Denise BOCQUILLET, ARRAS, Adjointe au maire
- Alexis CHAREYRON, PAYS DE SAVOIE SOLIDAIRES, Chargé de mission
- Paschaly CHERY, DESSALINES, Assistant technique
- Françoise CLAIREAUX, ASNIERES, Conseillère municipale déléguée à la solidarité internationale et au co-développement
- Jean-Paul COLIN, COMMUNAUTE URBAINE DE LYON, Vice-président
- Jocelyne COUSTON, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY PONTOISE, Chargée de mission
- Frederic DAVID, PAYS DE SAVOIE SOLIDAIRES, Consultant
- Guillaume DEBRIE, CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE, Chargé de mission coopération décentralisée

- Dominique DE LONGEVIALLE, AGENCE FRANCAISE DE DÉVELOPPEMENT, Coordinateur régional
- Cindy DROGUE, COLLECTIF HAÏTI DE FRANCE, Coordinatrice générale
- Magali FONTAINE, SURESNES, Adjointe de la responsable du service international et coopération décentralisée
- Philippe FRANCOIS, SURESNES, Conseiller technique auprès du Maire de Suresnes
- Vincent GASTAUD, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION MARNE ET CHANTEREINE, Chargé de mission
- Valérie GAUDE DA SILVA, SURESNES, Responsable du service des relations internationales et coopération décentralisée
- Nolwen GAUTHIER, CITES UNIES FRANCE, Stagiaire
- Charline GINANDEAU, COLLECTIF HAÏTI DE FRANCE, Stagiaire
- Nicolas GRANDU, CONSEIL GENERAL DE L'ESSONNE, Chargé de mission coopération décentralisée
- Philippe GUETTIER, PARTENARIAT FRANCAIS POUR L'EAU, Directeur général
- Dominique GUILMIN, CONSEIL GENERAL DES COTES D'ARMOR, Responsable de coopération
- Charles JOSSELIN, CITES UNIES FRANCE, Président du Fonds de solidarité Haïti
- Jean-Roland LAVERGNE, AFDI Dordogne, Chef de projet
- Guillaume LE BRIS, AFD, Chef de projet
- Pierre LOMBION, MORNE À L'EAU, Chargé de mission
- Antoine LONGET, COMMUNAUTÉ URBAINE DE NANTES, Chargé de mission
- Felicia MEDINA, CITES UNIES FRANCE, Chargée de mission
- Anne-Louise MESADIEU, AMBASSADE D'HAÏTI EN FRANCE, Consultante
- Patrick NICOLOSO, MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, Ambassadeur
- Philippe PICHOT, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LARMONT, Chargé de mission
- Luc RAIMBAULT, COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION DE CERGY PONTOISE, Directeur général adjoint
- Charlotte RIEUF, CONSEIL GENERAL DES HAUTS DE SEINE, Chargée de programme
- Michel ROSIO, COMMUNAUTE URBAINE DE STRASBOURG, Responsable
- Rose-Marie SAINT-GERMES-AKAR, COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION DE CERGY PONTOISE, Vice-présidente chargée de la coopération décentralisée
- Rodolphe SAMBOU, MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, Rédacteur
- Jean-Louis, TESTUD, SURESNES, Adjoint aux relations internationales
- Joseph TREHEL, CITES UNIES FRANCE, Conseiller spécial Haïti
- Hyppolite VIXAMA, DESSALINES, Coordinateur coopération internationale

- Martine ZEJGMAN, MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, Adjointe du délégué

LISTE DES EXCUSES

- Julia BARBIER, AMF, Conseillère technique
- Pétronilla COMLAN-GOMEZ , CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE, Conseillère régionale
- Christian DUPUY, SURESNES, Maire
- Jean DUSSOURD, MINISTERE DE L'INTERIEUR, Préfet
- Patrick GENRE, COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LARMONT, Président
- José GOMEZ, MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, Directeur adjoint
- Catherine GRANEL, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE, Directrice de cabinet
- Daniel GROSCOLAS, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA ROCHELLE, Vice-président
- Véronique HUP, CONSEIL GENERAL DE LA SEINE SAINT DENIS, Assistante Relations internationales
- Agathe LE HUYNH, MINISTERE DE L'INTERIEUR, Chargée de mission
- Roselyne LEFRANCOIS, RENNES, Adjointe aux relations internationales
- Jean-Claude LOMBION, MORNE À L'EAU, Maire
- Vanessa MATIGNON, AMBASSADE D'HAÏTI EN FRANCE, Ambassadeur
- Bernard PIRAS, DROME, Sénateur
- Pascale VINCENT, MINISTERE DE L'INTERIEUR, Chargée de mission